

Envoyé en préfecture le 20/11/2020

Reçu en préfecture le 20/11/2020

Affiché le

21 NOV. 2020

ID : 056-215601626-20201117-DB20201118-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 17 novembre 2020

DENOMINATION - ESPACE ROBERT MUSCAT

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Yolande ALLANIC, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Armelle GEGOUSSE, Pascal GUERIF à Patricia QUERO-RUEN

Absent : Loïc TONNERRE

Secrétaire de séance : Christian PERRIEN

Présents : 30
Pouvoirs : 02
Absent : 01

DIRECTION AMENAGEMENT

URBANISME FONCIER

n°18

DENOMINATION - ESPACE ROBERT MUSCAT

Rapporteur : Christian Perrien

La ville de Ploemeur possède à « Kerlir » un ensemble sportif composé d'un bloc-vestiaires, gradins et d'un terrain engazonné lieu de résidence du club de football de l'Association sportive du Guermeur. Cette entité sportive porte le nom « Jacques Le Hirez » depuis 2009.

Avec l'arrivée du Football Club de Lorient sur le site de Kerlir, un terrain synthétique a été réalisé en partenariat entre le FCL et la collectivité. Or, depuis sa mise en service, ce terrain mais n'a toujours pas été dénommé. C'est pourtant un lieu commun d'entraînement entre le FCL et le club local l'association sportive du Guermeur.

En juin dernier, le mouvement sportif a perdu une figure emblématique du football de la « Côte » en la personne de Monsieur Muscat Robert. Son implication dans la vie du club durant de nombreuses années a permis à ce club de rayonner et de voir aussi émerger une sportive de haut niveau, comme Eugénie le Sommer.

Monsieur Robert Muscat a été Président du club de l'AS Guermeur pendant 22 ans, de 1989 à 2006, puis de 2010 à 2015, et une Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports est venue honorer cet engagement. La presse le décrivait comme « Entier, fougueux, passionné, jamais avare d'un coup de gueule, mais attachant et chaleureux, toujours prêt à aider et rendre service ».

Il était très impliqué pour son club de toujours, l'AS Guermeur et dans le bénévolat.

Il est proposé au Conseil Municipal de nommer le terrain synthétique de Kerlir :

« Espace Robert MUSCAT »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et 2213-18 ;

Vu l'avis de la Commission 1 « Sport, jeunesse, culture, citoyenneté, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 3 novembre 2020 ;

Vu l'avis de la Commission 2 « Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme » du 4 novembre 2020 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la dénomination « Espace Robert Muscat » pour le terrain synthétique de Kerlir ;
- **DONNE** tout pouvoir au Maire ou à l'Adjoint délégué pour les différentes formalités à accomplir.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE



Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire

